



Mise en application du Paquet Mobilité I

Détachement des conducteurs dans le secteur du transport routier

Webinaire de la FNTR – 26 novembre 2021

Inès Maillart, Unit C1 – Transport routier (DG MOVE)

Cadre législatif

- **Directive (UE) 2020/1057** établissant des règles pour le détachement de conducteurs dans le secteur du transport routier – « Lex Specialis »
- Date d'application : **2 février 2022**
- Principes :
 - Garantir la rémunération de l'Etat membre dans lequel le conducteur est détaché
 - Basé sur le lien rattachant le conducteur et le service fourni au territoire d'un État membre d'accueil.
- Liste d'exigences administratives et mesures de contrôle **exhaustive et harmonisée**

Situations de détachement

- Basé sur **le lien** rattachant le conducteur et le service fourni au territoire d'un État membre d'accueil.
- **Absence de situation de détachement :**
 - Opérations de transport bilatéral
 - Transit
- **Situation de détachement** (sauf exceptions):
 - Opérations internationales « cross-trade »
 - Cabotage
- **Publication à venir d'une FAQ sur le détachement des conducteurs routiers:** clarification et scénarios explicatifs – Travail en coopération avec le groupe d'experts COM.

Obligations pour les entreprises

Liste exhaustive **d'exigences administratives et mesures de contrôle:**

- Obligation de soumettre **une déclaration de détachement** au plus tard au début du détachement en utilisant le portail développé par la Commission « interface publique connectée à l'IMI.
- Obligation pour le conducteur d'être **en possession des documents suivants** et d'être en mesure de les présenter aux autorités de contrôle:
 - **Déclaration de détachement** (version papier ou électronique)
 - **Lettres de voiture** (version papier ou électronique)
 - **Enregistrements du chronotachygraphe** (mentionnant les symboles des pays)
- Obligation de **répondre aux demandes de contrôle** des autorités du pays de détachement en transmettant les documents suivants :
 - Enregistrements chronotachygraphe, Lettres de voiture, Fiches de paie, Preuves de paiement et Contrat de travail.

Rôle de l'interface publique et de l'IMI

- Rôle clé de la nouvelle **interface publique connectée à l'IMI**:
 - **Interface développée par la Commission** : seule et unique interface, déclaration harmonisée, liste exhaustive de champs à remplir et interface disponible dans les 24 langues officielles de l'UE.
 - **Canal de communication direct** entre les entreprises détachant des conducteurs et les autorités de l'Etat membre d'accueil. Délai de 8 semaines pour que l'entreprise soumette les documents demandés.
 - **En cas de refus de coopérer**, les autorités de l'Etat membre d'accueil peuvent demander, via IMI, l'assistance de l'Etat membre d'établissement (e.g. contrôles dans les locaux de l'entreprise).

Contrôle sur route et déclaration de détachement

- Vérification de la validité de la déclaration de détachement lors des contrôles sur route.
- Autorités de contrôle sur route équipées d'une « application » permettant de scanner le QR code sur la déclaration de détachement.
- Amendes à définir en cas d'absence de déclaration ou cas de falsification

Présentation de l'interface

Les captures d'écran présentées ne reflètent pas les développements récents apportés à l'interface.